ESQUERDES INFOS

JANVIER 2021

Bonne Année
2021

Chère esquerdoise, Cher esquerdois

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous.
La traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de convivialité et de rencontre, n'aura pas lieu cette année compte tenu des mesures sanitaires strictes imposées par la pandémie.

J'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.

Il est de tradition de formuler des vœux de bonne année mais aussi de présenter le bilan des actions menées à bien par la Municipalité ainsi que les orientations et les grands projets qui seront mis en œuvre pour l'année à venir.

Depuis notre élection, nous avons engagé et réalisé les travaux de raccordement au réseau d'assainissement de la rue Bernard Chochoy, de la salle des fêtes, des bâtiments communaux (ex local APRT et local infirmier) ainsi que de la boulangerie.

Nous avons également lancé le dossier pour les travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football et déposé un dossier de demande de financement auprès de la Fédération Française de Football.

La démolition de l'ancien four devenu obsolète à la boulangerie a été effectuée par les agents municipaux aidés des élus.
Dans le cadre du plan de relance de l'activité, des travaux de remise aux normes de l'installation électrique ainsi que l'acquisition d'un nouveau four avec le soutien financier de la CCPL ont été engagés par la municipalité.

La réhabilitation et l'agrandissement de la bibliothéque municipale sont maintenant achevés.
Le projet avait été lancé par la précédente municipalité. La subvention du département vient de nous être octroyée.

Une société de Calais a été retenue pour la création du site web de la commune plus dynamique et plus performant ainsi que le choix d'une application "ma mairie en poche".

Pour les projets a venir,

Un audit sur l'éclairage public a été réalisé en septembre 2020, afin d'améliorer les performances énergétiques de notre éclairage.
La commune a désigné un maître d'oeuvre qui va nous aider dans la constitution du dossier de consultation des entreprises dans le cadre de la procédure des marchés publics et nous accompagner jusqu'à la réception des travaux.
L'estimation des travaux est chiffrée à 260 214 €HT.
Nous attendons un financement de la Fédération Départementale d'Energie dans le cadre des économies d'énergie et avons déposé un dossier de demande de financement au titre de la DETR qui nous l'espérons, sera à hauteur de 20% de la dépense.

Des travaux de réhabilitation de certains bâtiments communaux et de logements seront entrepris.

Afin de faire des économies et limiter les consommations d'eau, il est également prévu l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.
L'ancienne fosse des locaux de l'APRT a été vidangée et après nettoyage et désinfection, sera utilisée en réserve d'eau pour les besoins du service technique (arrosage d'été ..).

Dans le respect des mesures sanitaires imposées et de l'évolution de la situation, des évènements culturels et festifs seront programmés.

Je vous renouvelle à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour l' année 2021
Olivier Obert

LE MAIRE VOUS REÇOIT LORS D'UNE

PERMANENCE

le jeudi 16h00/17h30
ou sur rendez-vous, les autres jours

à la mairie 1048, rue Bernard Chochoy 62380 ESQUERDES

LES ADJOINTS VOUS REÇOIVENT LORS D'UNE

PERMANENCE

le samedi 9h30/11h30
ou sur rendez-vous

à la mairie
1048, rue Bernard Chochoy
62380 ESQUERDES

JEUNESSE – PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Perichon.L - Cadix.A - David.C - Lagersie.M - Magnier.P- Minebois .L - Saint-George.A

SÉCURITÉ – PROJETS COMMUNAUX – VOIRIES

Dedecker.P - Becart.JP - Delobel.A - Dermenghem.B - Evrard.S - Fauviaux.F - Kleszewski.C - Warot.P

FETES/ANIMATIONS– ASSOCIATIONS

Coffin.H - Cadix.A - David.C - Delobel.A - Dermenghem.B - Fournier.A - Lagersie.M - Saint-George.A

AFFAIRES AGRICOLES – ESPACES VERTS ET BOISÉS – ENVIRONNEMENT

Warot.P - Becart.JP - Dedecker.P - Delobel.A - Evrard.S - Rhuguet.S

AFFAIRES SCOLAIRES– COMMUNICATION

Minebois.L - Fournier.A - Lagersie.M - Magnier.P- Perichon.L

FINANCES

Obert.O - Coffin.H - Dedecker.P - Fauviaux.F - Magnier.P - Minebois.L - Perichon.L- Warot.P

OBERT Olivier

PERICHON Ludovic

COFFIN Hélène

DEDECKER Patrick

MINEBOIS Laura

WAROT Pascal

LAGERSIE Marie-Line

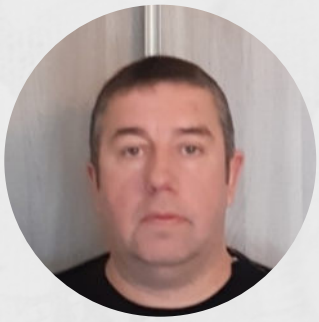

DELOBEL Anthony

CADIX Amandine

DERMENGHEM Benjamin

KLESZEWSKI Christine

BECART Jean-Paul

DAVID Catherine

EVRARD Sabine

FAUVIAUX Fabrice

RHUGUET Sylvie

SAINT-GEORGE Aymeric

FOURNIER Annie

MAGNIER Pascal

Le conseil Municipal 2020 / 2026

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

du lundi au vendredi
9H00 à 12H00 et
14H00 à 17H00
Samedi
de 9h à 11h45

L'AGENCE POSTALE

du lundi au vendredi
14H00 à 17H00
Samedi
de 9h à 11h45

@ **facebook:** Commune d'Esquerdes

rendez-vous egalement sur

le marché

TOUS LES MERCREDIS
APRES-MIDI VENTE DE :

- fruits et légumes
- Fromages

à proximité de vos commerçants, la boucherie Lozinguez et la fleuriste La grange aux fleurs.

Félicitations aux jeunes mariés et pacsés ...

18/07/2020	VANOVERBERGHE frederic & BRICHE Isabelle
21/07/2020	MULLER Jackson & LAURENT Céline
06/08/2020	BISCH Florent & BOURRE Sandra
08/08/2020	ISAERT Gregory & COQUILLARD Vanessa
08/08/2020	KEROUI Abdelheq & LEHOULT Ophélie
05/09/2020	SACEPE Julien & BLARY Lucie
12/09/2020	GREBERT Quentin & VASSEUR Elodie
12/09/2020	GOUILLART Denis & DECLERCQ Loridane
26/09/2020	HOQUETTE Julien & DELATTRE Aurore
25/11/2020	SIMPERE Julien & ANDRIEU Perrine
04/12/2020	LEMILLE Dylan & BAYARD DEVULDER Cassandre
18/12/2020	GUILMAIN Guillaume & DELRUE Manon

...et aux heureux parents

02/02/2020	Axel VANHOUTTE de Teddy VANHOUTTE & Mélanie COCQ
04/02/2020	Leïla SAHMIMI de Imed SAHMIMI & Lucie DUFAY
31/03/2020	Eden DUMETZ de Matthieu DUMETZ & Anaïs BOUTANTIN
02/04/2020	Nelia RAULT de Loic RAULT & Elodie LOBSTEIN
05/04/2020	Charly WATELLLE-CODRON de Jean-Francois WATELLE-CODRON et Anaïs THERY
13/04/2020	Baptiste CLAIRET de Julien CLAIRET & Rachel BURETTE
13/06/2020	Lowen FONTEIX de Rafael FONTEIX & Vanessa CICOGNOLA
22/07/2020	Rémy DELRUE de Mickaël DELRUE & Céline MERCIER
13/08/2020	Jeanne GUILBERT de Maxime GUILBERT & Juliette CHABE
17/08/2020	Nathan BOURRE de Guillaume BOURRE & Anaïs VANAPPELGHEM
18/08/2020	Aubin DERMENGHEM de Benjamin DERMENGHEM & Mélanie BART
14/09/2020	Martin DOURNEL-CROQUELOIS de Christophe DOURNEL et Angélique CROQUELOIS
21/09/2020	Tiago BOURRE de Florian BOURRE & Johanna LEMAITRE
16/10/2020	Léo CUVELLIER de Renaud CUVELLIER & Eliza THEVENIN
30/10/2020	Rubye LAMPS WINTREBERT de Bertrand LAMPS & Adeline WINTREBERT

Bienvenue aux nouveaux arrivants

- Mr et Mme HENNEQUIN Renaud et leur fille
- Mr WATELLE Jean-Francois & THERY Anaïs
- Mr & Mme AZELART XAvier et leur fillle
- Mr FONTAINE Benjamin & Mme LEBALEUR Harmony
- Mr DUHAMEL Julien & ALLOUCHERY Maria
- Mr DUFOUR Mickael & EVRARD Virginie
- Mme LAGERSIE Jeannine et ses fils
- Mr & Mme LARDEUR Anthony et leurs filles
- Mr LEMILLE Dylan & Mme BAYARD Cassandre
- Mr & Mme ALLOUCHERY Maxime et leurs enfants
- Mr COCUD Maxime & Mme CARON Virginie
- Mr & Mme LONGUEVAL Daniel
- Mme PILLIER Marie
- Mr & Mme LAVERY Christophe et leurs enfants
- Mr & Mme BAUDEMONT Sébastien
- Mme GRENON Céline
- Mme CROQUELOIS Angélique
- Mr COULOMBEL Johnny & DURANT Celine
- Mr HAUTEFEUILLE Fabrice & DEVAUX Valentine et leurs enfants
- Mme MERCIER Céline et ses enfants
- Mr HUGON Charles & LECOCQ Pauline
- Mr SIMOENS Rudy & MAYGUY Elodie
- Mr GUILMAN Guillaume & Mme DELRUE Manon

Une pensée pour nos défunts

30/12/2019	Yvette BINET veuve SAUVAGE_ 94ans
17/02/2020	Vincent LERMARCHAND _ 40 ans
17/04/2020	Louis LEFRANCOIS _ 75ans
22/05/2020	Micheline BIDONDO _ 55 ans
18/05/2020	Jeanne DERAM _ 94 ans
31/05/2020	Marcelle LION veuve BOCQUILLON_ 92 ans
17/06/2020	Maurice SIMON _ 80 ans
01/07/2020	René MAQUET _ 86 ans
20/09/2020	Anne-Marie VASSEUR veuve CATTY _ 90 ans
10/10/2020	Jacqueline LENGAIGNE veuve LELEST _ 88 ans
11/10/2020	Marie-Hélène CARBONNIER veuve DECOBERT_ 79 ans
23/10/2020	Jean-Pierre PALFART _ 74 ans
23/11/2020	René COQUET _ 80 ans
09/12/2020	DUCROCQ Claude _ 80ans

Santé/ service

Hôpital HELFAUT : 03 21 88 70 00
Clinique de Saint-Omer : 03 21 38 65 00

Médecins cabinet :
Mr Meneboo / Buyck / Lefebvre
03.21.93.82.50

Infirmièr(e)s :
Me Croquelois Anne et Marie : 03.21.98.80.16
Me Ryckelynck Alexis: 06.43.02.88.20

Ambulance/transport :
Ambulance du haut pays: 03.21.9.33.33
Pharmacie RICHET (Hallines): 03.21.95.67.49

Chirurgien dentiste :
Me Moronvalle : 03.21.93.90.90

Kinésithérapeutes Hallines:03.21.39.79.87

Psychologue:
Me Quevat: 03.21.39.58.37
Hypnothérapeute:
Me Keryncke: 06.29.15.75.70
Praticienne de la guérison Energétique:
Me Crépin :06 79 42 57 54

Commerces

- Boulangerie Gourmandise : 03.21.93.15.53
- Boucherie Lozinguez: 03.21.93.53.24
- Café de la Mairie: 03.21.12.13.06
- Café Philip's bar: 03.21.
- La grange aux fleurs: 03.21.95.64.73
- Garage de la vallée: 03.21.12.73.28
- Menuiseries Baudart ; 03.21.95.19.11
- Bulle de Paillettes(vente bijoux à domicile) 06.87.45.93.39
- Le Local - Foodtruck (vendredi soir) : 06.66.32.47.80

artisants

- Monnerie Toiture: 06.98.20.29.63
- Esquerdes Elec (élec- isolation): 06.30.53.44.97
- JL Cordelec (électricien): 06.81.21.12.42
- Construction rénovation de l'AA (maçon): 06.21.39.99.09
- François Multiservices : 06.43.02.63.20
- Gressier LAurent travaux/services : 06.14.25.39.64
- Auto Ecole Denis : 03.21.95.37.70
- Salon Vanessa coiffures: 03.21.95.04.39

numéros utiles

Mairie: 03.21.93.25.16
CCPL Lumbres :03.21.12.94.94

Ecole primaire: 03.21.93.88.56
Ecole maternelle: 03.21.38.00.65
Collège A.CAMUS Lumbres: 03.21.39.63.36
Collège Notre Dame Lumbres: 03.21.39.60.85

Bibliothéque: 03.21.88.81.31
bibliotheque.esquerdes@orange.fr

Sidealf :03.21.39.62.14

Sous-Préfecture St-Omer : 03.21.11.12.34
Gendarmerie de Lumbres : 03.21.39.64.17

CAF : 0810.25.62.30
CPAM Calais : 3646
PMI (maison des associations) 4éme vendredi du mois 03.21.12.28.30 sur rendez-vous
RAM: maison des services à Lumbres 03.21.12.91.99 ou 06.07.49.32.20
florence.poupard@ccplumbres.fr

Resto du coeur Lumbres: 03.21.39.68.62

ETAT CIVIL

Le PACS

Le PACS est un contrat conclu par 2 personnes physiques **MAJEURES**, de sexe différent ou non (Un mineur ne peut donc pas conclure un PACS même s'il a été émancipé) pour organiser leur vie commune.
DEPUIS le 1er NOVEMBRE 2017, le PACTE CIVIL DE SOLIDARITE peut se conclure **à la mairie** de votre domicile. En effet pour conclure un PACS, il faut fixer la **résidence commune** au lieu du futur PACS.
Le dossier est à retirer en mairie d'Esquerdes, et les Intéressés auront à produire :

- un acte de naissance pour chacun (moins de 3 mois) ;
- une copie de pièce d'identité ;
- une déclaration sur l'honneur ;
- la convention de PACS ;
- une déclaration conjointe.

Les PACS sont conclus en mairie sur RENDEZ-VOUS avec Monsieur le Maire,

ETAT CIVIL / CARTE D'IDENTITE

Télécharger une pré-demande sur le site : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et appeler la CCPL (équipée de station d'enregistrement)

Depuis mars 2017, les demandes de CARTE NATIONALE D'IDENTITE ne se font plus à la mairie.
Les pièces nécessaires pour un renouvellement sont

- l'ancienne carte,
- un justificatif de domicile de moins d'un an,
- le livret de famille,
- 2 photos d'identité récentes,
- la taille de la personne.

Pour une première demande il faut produire, en plus, un extrait d'acte de naissance.

En cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de 25 €.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique "

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune où l'on réside en France.
Le jour des élections, présenter sa pièce d'identité obligatoirement et sa carte électorale.

Mise a jour de nos fichiers :

A votre arrivée dans la commune, lors d'un changement dans votre situation familiale (naissance, ect....)

Il vous est **recommandé de vous faire connaitre en mairie** afin de mettre à jour le fichier population. Certaines informations sont issues de ce fichier, notamment la distribution des cadeaux de noël , les colis aux aînés, ect...

Il est rappelé que dans le cadre de la protection des données personnelles **la commune est garant du respect de la réglementation.**

Vous disposez d'un droit de regard sur l'utilisation de vos données et que ces dernières sont sécurisées et ne peuvent être utilisées sans votre consentement.

A compter du 1er Janvier 2020, la commune d'ESQUERDES intègre le Syndicat Intercommunal Des Eaux et d'Assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues (S.I.D.E.A.L.F) pour la compétence Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif.

Adresse **:** 7, ZAL des Rahauts –62 380 LUMBRES
Tél **:** 03.21.39.62.14 ***Mail*** **:** sidealf@orange.fr. site web : www.sidealf.fr

Horaires d'ouverture au public *: du lundi au vendredi : 9h00-12h00*

Le **S**yndicat **I**ntercommunal **D**es **E**aux et d'**A**ssainissement de la région de **L**umbres et **F**auquembergues (SIDEALF), s'étend désormais sur 40 communes après l'intégration au 1er janvier 2020 du Syndicat d'Alquines et de la Hem Sud.

Les principaux investissements en 2020 ont été les suivants :

L'Assainissement collectif :

-Equipement auto-surveillance du poste « pourchinte » à Elnes.
-Uniformisation et mise de l'auto-surveillance des postes d'Alquines, Neuville, Journy et la station de Journy.
-Remplacement de pompes poste « Allende » et à la Station d'épuration du Marais à Lumbres.
-Remplacement d'un agitateur sur la Station d'épuration d'Esquerdes.
-Remplacement du compresseur et remise en état du dégrilleur à la station d'épuration de Journy.
-Réalisation de 16 boites de branchement dans le cadre de viabilisation de terrain.

L'eau potable :

-Remplacement d'une conduite d'eau potable et remplacement des branchements plomb rue du Docteur Bronquart à Lumbres (240 m et 42 branchements).
-Réalisation d'un nouveau réservoir d'eau potable de 260m3 sur la commune de Pihem (Hameau de Bientques).
-Remplacement des pompes et des conduites de refoulement du forage d'Alquines avec mise en conformité de l'armoire électrique. Remplacement de l'armoire électrique de la station de reprise.
-Equipement et mise en service de la télégestion (Sofrel) sur le forage, la station de reprise et le château d'eau de Fromentel
-Remplacement de 716 compteurs sur diverses communes du SIDEALF.

Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2020 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel : Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an.
En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.

L'Assainissement Non Collectif :

Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2020 au contrôle des habitations mises en vente (diagnostic assainissement).

RAPPEL :

Le SIDEALF vous rappelle que depuis le début de l'année 2020, une large gamme de moyens de paiement est mise à votre disposition pour le règlement de vos factures:

-Paiement en ligne directement sur notre site internet.
-Prélèvement mensuel ou à échéance
-Paiement par carte bancaire sur place
-Virement bancaire
-Chèques
-Paiement en numéraire

Désormais, vous pouvez effectuer toutes vos démarches et avoir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du SIDEALF par le biais de notre site internet : www.sidealf.fr

Le service administratif est à votre disposition pour toute demande de renseignements.
Un **service d'astreinte technique** peut être joint tous les jours 24h/24h **en cas d'urgence uniquement** au **06.88.06.63.45**.

Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2021.

Bertrand PRUVOST
Président du SIDEALF

Le brûlage des déchets

- **Cadre légal** :

Code de l'environnement : article R541-8 :
Définition des déchets ménagers : tout déchet, dangereux ou non, produit par les particuliers : résidus alimentaires, emballages, bouteilles, papiers, cartons, journaux, vieux meubles, appareils électroménagers, déchets verts (= biodégradables)

Règlement Sanitaire Départemental du Pas-De-Calais (articles 10 et 103A) :
Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année sauf dérogation.

- **Précisions**

Les déchets verts sont : l'herbe après tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures de fruits et légumes.
Il est possible de **déposer les déchets verts conformément aux règles mises en place par la commune** (déchetterie ou collecte sélective : contacter la mairie pour en savoir plus) ou de **les utiliser en paillage ou en compost individuel** .

Outre la gêne pour le voisinage, les risques d'incendie ou les risques de circulation lorsque lorsque le feu est en bordure de route, cette activité contribue à une forte dégradation de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer grave.
La combustion à l'air libre des végétaux est une activité fortement génératrice de polluants : particules fines (PM10 et PM2,5), et d'autres cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques, polycycliques, dioxines et furanes.

En savoir plus :
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Elimination-des-dechets-verts
https://solidarites-sante.gouv.fr/.....sources-de-pollution-et-effets-sur-la-sante

- **Les sanctions encourues en cas d'infraction avérée**

En vertu de l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003, le non-respect d'un règlement sanitaire départemental, et notamment l'interdiction du brûlage à l'air libre, est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe (PV avec audition et amende de 450€ maximum)

Le compost, c'est l'or de nos jardins !

Les déchets de jardins et les restes de repas (épluchures, marcs de café, coquilles d'œufs…) représentent des quantités importantes de nos déchets.

Une fois déposés dans le composteur, ils se transforment peu à peu en compost, une matière organique nécessaire aux végétaux.

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres peut vous fournir un composteur contre une très faible participation financière (15 €)

La borne de collecte des papiers, cartons, journaux et magazines en apport volontaire

Les consignes essentielles à **respecter** pour un recyclage efficace des papiers, cartons, journaux et magazines dans les bornes d'apport volontaire sont simples:

.Déposer des matériaux secs et propres.

.Plier les cartons.

Vous pouvez déposer des livres, des annuaires, des journaux, des magazines, des prospectus, des cahiers,……

.Eviter les papiers spéciaux types carbone, papier sulfurisé, papier plastifié, papiers peints, mouchoirs….

Votre borne de collecte des papiers cartons se situe **au parking de la Poudrerie à côté de la cuve à verre – Rue Bernard Chochoy.**

Déchetteries horaires hiver

Lumbres - Longuenesse - Arques -Tatinghem - Aire sur la lys

Du lundi au Vendredi

9h - 11h45 et 14h - 17h30

Samedi 9h - 17h30 Dimanche Fermé

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

Traitement et valorisation des déchets

Le dépot sauvage de tontes, ou autres déchets est strictement interdit dans la commune.

Vous pouvez librement accéder aux déchetteries du SMLA et notamment celle de Lumbres aux horaires ci dessus.

Merci de bien vouloir faire preuve de civisme.

PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CALENDRIER 2021 DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS
COMMUNE D'ESQUERDES

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
VE	1	LU	■ 1	LU	■ 1	JE	1	SA	1	MA	1	JE	1	DI	1	ME	1	VE	1	LU	■ 1	ME	1
SA	2	MA	2	MA	2	VE	2	DI	2	ME	2	VE	2	LU	■ 2	JE	2	SA	2	MA	2	JE	2
DI	3	ME	3	ME	3	SA	3	LU	■ 3	JE	3	SA	3	MA	3	VE	3	DI	3	ME	3	VE	3
LU	■ 4	JE	4	JE	4	DI	4	MA	4	VE	4	DI	4	ME	4	SA	4	LU	■ 4	JE	4	SA	4
MA	5	VE	5	VE	5	LU	■ 5	ME	5	SA	5	LU	■ 5	JE	5	DI	5	MA	5	VE	5	DI	5
ME	6	SA	6	SA	6	MA	6	JE	6	DI	6	MA	6	VE	6	LU	■ 6	ME	6	SA	6	LU	■ 6
JE	7	DI	7	DI	7	ME	7	VE	7	LU	■ 7	ME	7	SA	7	MA	7	JE	7	DI	7	MA	7
VE	8	LU	■ 8	LU	■ 8	JE	8	SA	8	MA	8	JE	8	DI	8	ME	8	VE	8	LU	■ 8	ME	8
SA	9	MA	9	MA	9	VE	9	DI	9	ME	9	VE	9	LU	■ 9	JE	9	SA	9	MA	9	JE	9
DI	10	ME	10	ME	10	SA	10	LU	■ 10	JE	10	SA	10	MA	10	VE	10	DI	10	ME	10	VE	10
LU	■ 11	JE	11	JE	11	DI	11	MA	11	VE	11	DI	11	ME	11	SA	11	LU	■ 11	JE	11	SA	11
MA	12	VE	12	VE	12	LU	■ 12	ME	12	SA	12	LU	■ 12	JE	12	DI	12	MA	12	VE	12	DI	12
ME	13	SA	13	SA	13	MA	13	JE	13	DI	13	MA	13	VE	13	LU	■ 13	ME	13	SA	13	LU	■ 13
JE	14	DI	14	DI	14	ME	14	VE	14	LU	■ 14	ME	14	SA	14	MA	14	JE	14	DI	14	MA	14
VE	15	LU	■ 15	LU	■ 15	JE	15	SA	15	MA	15	JE	15	DI	15	ME	15	VE	15	LU	■ 15	ME	15
SA	16	MA	16	MA	16	VE	16	DI	16	ME	16	VE	16	LU	■ 16	JE	16	SA	16	MA	16	JE	16
DI	17	ME	17	ME	17	SA	17	LU	■ 17	JE	17	SA	17	MA	17	VE	17	DI	17	ME	17	VE	17
LU	■ 18	JE	18	JE	18	DI	18	MA	18	VE	18	DI	18	ME	18	SA	18	LU	■ 18	JE	18	SA	18
MA	19	VE	19	VE	19	LU	■ 19	ME	19	SA	19	LU	■ 19	JE	19	DI	19	MA	19	VE	19	DI	19
ME	20	SA	20	SA	20	MA	20	JE	20	DI	20	MA	20	VE	20	LU	■ 20	ME	20	SA	20	LU	■ 20
JE	21	DI	21	DI	21	ME	21	VE	21	LU	■ 21	ME	21	SA	21	MA	21	JE	21	DI	21	MA	21
VE	22	LU	■ 22	LU	■ 22	JE	22	SA	22	MA	22	JE	22	DI	22	ME	22	VE	22	LU	■ 22	ME	22
SA	23	MA	23	MA	23	VE	23	DI	23	ME	23	VE	23	LU	■ 23	JE	23	SA	23	MA	23	JE	23
DI	24	ME	24	ME	24	SA	24	LU	■ 24	JE	24	SA	24	MA	24	VE	24	DI	24	ME	24	VE	24
LU	■ 25	JE	25	JE	25	DI	25	MA	25	VE	25	DI	25	ME	25	SA	25	LU	■ 25	JE	25	SA	25
MA	26	VE	26	VE	26	LU	■ 26	ME	26	SA	26	LU	■ 26	JE	26	DI	26	MA	26	VE	26	DI	26
ME	27	SA	27	SA	27	MA	27	JE	27	DI	27	MA	27	VE	27	LU	■ 27	ME	27	SA	27	LU	■ 27
JE	28	DI	28	DI	28	ME	28	VE	28	LU	■ 28	ME	28	SA	28	MA	28	JE	28	DI	28	MA	28
VE	29			LU	■ 29	JE	29	SA	29	MA	29	JE	29	DI	29	ME	29	VE	29	LU	■ 29	ME	29
SA	30			MA	30	VE	30	DI	30	ME	30	VE	30	LU	■ 30	JE	30	SA	30	MA	30	JE	30
DI	31			ME	31			LU	■ 31			SA	31	MA	31			DI	31			VE	31
JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	

■ Bac couvercle noir – ordures ménagères
■ Bac couvercle jaune – tri sélectif des déchets recyclables

RAPPEL : **Veillez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte. Tous les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés. La collecte est assurée les jours fériés.**

Pour toutes demandes concernant la collecte
contactez la Communauté de Communes du Pays de Lumbres au 03.21.12.94.94.

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1er classe. (35€)

MAIRIE D'ESQUERDES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

1. Ce jour, le conseil municipal prend note du montant de l'indemnité du maire et vote le taux d'indemnisation des adjoints.

2. Election des délégués au SIDEALF :

Titulaires:	Mr. WAROT Pascal	Suppléants:	Mr. DELOBEL Anthony
	Mr. DEDECKER Patrick		Mme EVRARD Sabine

3. Le conseil municipal désigne:
   - Mr PERICHON Ludovic, délégué au Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal (CNAS).
   - Mr DERMENGHEM Benjamin, délégué à la Fédération Départementale d'Energie du PdC (FDE).
   - Mme KLESZEWSKI Christine, déléguée au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.
   - Mr MAGNIER Pascal, correspond Défense.

4. L'accueil municipal de loisirs est reconduit du 20 juillet au 07 aout 2020. Les tarifs des familles, tarifs différenciés et la rémunération des animateurs sont reconduits et inchangés également pour cette année.

5. La liste des commissions est présentée au conseil municipal afin de procéder à la désignation de leurs membres.

6. Le conseil vote à l'unanimité l'adhésion de la commune au service de médecine préventive du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale pour le personnel communal.

7. Questions/informations diverses :
   - Mme KLESZEWSKI nous interroge sur la fréquence des diverses commissions.
   - Mr DEDECKER nous informe de sa demande auprès de différents organismes pour la mise en place de contrat d'électricité et maintenance.
   - Mme FOURNIER souhaite connaitre la date de redémarrage du CCAS.
   - Mme RHUGUET souhaite connaitre qui gère le personnel communal ainsi que leur responsable.

LE MAIRE

1048, rue Bernard Chochoy – 62380 ESQUERDES - ☎ 03.21.93.25.16 - 🖷 03.21.93.85.22
mairie-esquerdes@hotmail.fr

MAIRIE D'ESQUERDES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020

1. Ajout à l'ordre du jour un point sur la commission finance. Mr FAUVIAUX interroge le Maire sur la composition de celle-ci. Ce jour, suite au vote, Mr FAUVIAUX et Mr MAGNIER intègrent la commission. Le conseil Municipal valide le procès-verbal du 16.07.2020.

2. Le conseil prend connaissance et vote les documents administratifs concernant l'assainissement et la gestion de la commune 2019.

3. Présentation et vote du budget primitif 2020

4. Les taux des taxes locales 2019 sont reconduits pour l'année 2020.

   - Foncier bâtis22.50% - Foncier Non Bâtis 53.13%

5. Le conseil vote le nombre de 10 membres pour le CCAS et procède au vote des 5 élus : Mr PERICHON Ludovic _ Mme CADIX Amandine_ Mme LAGERSIE Marie –Line_ Mme DAVID Catherine _ Mme FOURNIER Annie

6. Mr PERICHON Ludovic est nommé référent sécurité routière.

7. Le conseil Municipal vote à l'unanimité les admissions en non-valeurs présentés ce jour.

8. Le conseil prend note et vote les délégations consenties au maire.

9. Questions/informations diverses :
   - Mr MAGNIER souhaite intégrer la commission des affaires scolaires, et souhaite avoir les coordonnées des membres du conseil municipal.
   - Mr FAUVIAUX demande un bilan sur l'état de fonctionnement du centre de loisirs en cours.

LE MAIRE

1048, rue Bernard Chochoy – 62380 ESQUERDES - ☎ 03.21.93.25.16 - 🖷 03.21.93.85.22
mairie-esquerdes@hotmail.fr

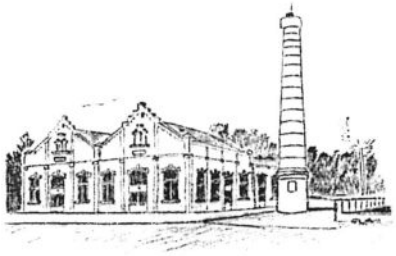

MAIRIE D'ESQUERDES

Compte rendu sommaire de séance du conseil municipal du 12 octobre 2020

1. Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 30.07.2020.
2. Sont élus à la commission d'appel d'offres **Titulaires** : Warot Pascal, Dedecker Patrick, Saint-George Aymeric et **Suppléants :** Kleszewski Christine, Fauviaux Fabrice et Magnier Pascal
3. Le conseil prend connaissance de la liste des membres désignés pour la Commission Communale des Impôts Directs. (11 titulaires et 11 suppléants) qui sera transmise au Centre des Impôts
4. Le conseil vote les subventions 2020 pour les différentes associations,
5. Présentation et vote des décisions modificatives du budget communal 2020
6. Régularisation – Demande de financement au département pour les travaux de réhabilitation de la bibliothèque municipale,
7. Le conseil donne son accord pour la vente du chemin d'accès à la parcelle de Mr Fasquelle, rue Léon Blum avec quelques recommandations à mentionner lors de la vente.
8. Le conseil prend note de l'adhésion de la commune au contrat de retraite supplémentaire (CAREL) pour les élus adjoints.
9. Présentation des projets de rénovation du réseau d'éclairage public de la commune avec la FDE et du stade de football avec la FFF.
10. Le conseil prend note de l'engagement des travaux de raccordement des derniers bâtiments communaux au réseau collectif d'assainissement par les entreprises Wintrebert et Delattre.
11. Le conseil vote l'annulation des loyers de mai 2020 des artisans et commerçants suite au COVID 19
12. Elus délégués à EDEN 62, Dedecker Patrick titulaire et Kleszewski Christine et David Catherine suppléantes.
13. Le conseil valide l'avis défavorable émis par le bureau municipal concernant le projet de liaison de l'A26/RN 42,
14. L'accord est donné pour la signature d'une servitude de passage rue de la Necque pour 2 riverains.
15. Présentation du rapport annuel d'élimination et de traitement des Ordures Ménagères par la CCPL.
16. Questions/ informations Diverses :
    Présentation du projet « Communication » au conseil municipal
    Des précisions sont données sur les appels téléphoniques passés de la Mairie pendant la période de canicule. Il a été indiqué au conseil municipal que la liste des personnes vulnérables de la commune est en cours de réactualisation conformément au RGPG.
    Informations sur le vote effectué par le référent FDE.

LE MAIRE

1048, rue Bernard Chochoy – 62380 ESQUERDES - ☏ 03.21.93.25.16 - 🖷 03.21.93.85.22
mairie-esquerdes@hotmail.fr

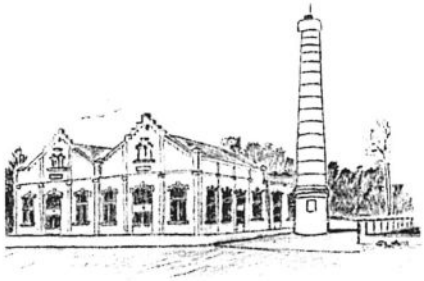

MAIRIE D'ESQUERDES

Compte rendu sommaire de séance du conseil municipal du 09 décembre 2020

1. Le conseil municipal adopte le procès verbal du 12.10.2020
2. Ajout d'un point à l'ordre du jour pour les subventions 2020, validé par le conseil
3. Le conseil prend connaissance et adopte le PV modifié de transfert de compétence assainissement au SIDEALF suite aux dernières écritures comptables passées avant le 31.12.2019.
4. Une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement Territorial Rural) sera déposée concernant le projet de rénovation du réseau d'Eclairage public.
   - Mme Rhuguet trouve le montant du projet plus élevé que celui présenté initialement,
   - Mr Fauviaux nous interpelle sur le fait que la rétrocession des équipements collectifs aux Charmilles n'est pas encore actée.
   - La planification des travaux établie par le bureau d'études BERIM est présentée au conseil.
5. Un accord de principe est voté par les élus concernant la reconduction en 2021 du centre municipal de loisirs d'été et de la colonie. Ces derniers sont à rendre pour le 15/01/2021 à la CCPL.
6. Le conseil valide les demandes de subvention faites par les écoles primaire et maternelle de la commune ainsi que pour le GDON.

7. <u>Questions/ informations diverses :</u>
   - Le raccordement au réseau d'assainissement collectif de la salle des fêtes, des anciens locaux de l'APRT ainsi que la boulangerie sont terminés et leur conformité a été contrôlée dans les délais.
   - Des travaux de réhabilitation à la boulangerie ont été réalisés par le personnel et les élus. Un four a été acheté afin de soutenir l'activité dans le cadre du plan de relance.
   - Mr Fauviaux nous interroge sur le courrier de subvention attribuée par le Département dans le cadre de la répartition du produit des Amendes de police pour les travaux sécuritaires de la RD 211.
   - En mai 2021, les organisateurs de « Revivre l'histoire », recherchent 7 signaleurs.
   - Une autorisation est accordée au lycée Ste Marie de Aire-sur-la-Lys pour effectuer son projet de Rando Night en avril 2021.
   - Une convention avec le SMLA pour accéder à la déchetterie de Lumbres a été signée.
   - Le conseil souligne que la situation plus que préoccupante de Mr DELENGAIGNE Renaud se dégrade. Des solutions pour remédier à cette situation seront étudiées par la municipalité et les services compétents.

Le Maire

1048, rue Bernard Chochoy – 62380 ESQUERDES - ☏ 03.21.93.25.16 - 🖷 03.21.93.85.22
🖱 mairie-esquerdes@hotmail.fr

Dossiers !

PROJET LUMINAIRES

La rénovation de l'éclairage du stade de football est lancée. Un dossier de demande de financement à été déposé auprés de la Fédération Française de Football district de la côte d'opale. Nous attendons 50% de financement.

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le projet visant à réaliser des économies d'énergie et à diminuer la pollution lumineuse est en cours. Le bureau d'études BERIM en partenaniat avec la FDE 62 travaille sur le projet (dont le coût est estimé à 260214€ HT).
Des financements sont attendus de la part de la FDE, de l'Etat dans le cadre de la DETR.
Une autre demande sera également déposée au Département puisque celui-ci est éligible au titre des amendes de police pour 2021.

L'ASSAINISSEMENT

Les bâtiments (la salle des fêtes, la boulangerie, locaux de la poudrerie) ont été récemment raccordés au réseau d'assainissement collectif en novembre 2020. La compétence assainissement ayant été transférée au SIDEALF depuis le 01/01/2020, c'est donc le syndicat qui sera chargé de poursuivre les travaux dans la commune.
Sont programmés pour 2021, la rue Bernard Chochoy (de l'intersection rue Léon Blum à la sortie d'Esquerdes vers Hallines, puis la rue de l'Hermitage).

Dossiers !

PARC POUDRERIE

Le parc de la poudrerie est un espace naturel propriété du Département dont la gestion à été confiée à EDEN 62. Mr le maire a rencontré les représentants de ce syndicat afin de définir les orientations à suivre, notamment pour l'entretien du parc et pour redynamiser cet espace.

COMMUNICATION

- La création d'une application mobile intitulée "ma mairie en poche" pour le village d'Esquerdes, répondant aux besoins d'information sur l'actualité très changeante liée aux contextes actuels directement sur votre smartphone (alertes sanitaires, fermetures exceptionnelles, travaux, infos diverses pour la commune...)
- Création d'un nouveau site de la commune plus innovant, est en cours de préparation.
- Une boite à idée sera bientôt disponible afin de vous exprimer.

DOSSIERS DIVERS

Depuis le début de notre mandat, nous avons entrepris différents chantiers/ actions :
- La remise en état de certains lieux de la commune (parc, batiments vacants...)
- Nous travaillons également à la réactualisation de plusieurs contrats en cours (téléphone, alarmes, sécurité, ect...).

NOTRE OBJECTIF EST QU'ESQUERDES RESTE UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON Y VIVRE.

Mais il reste encore beaucoup à faire....

Calendrier des fêtes 2021

Vendredi 8 Janvier	Vœux du Karaté (Salle de la carbonnerie)
Lundi 11 Janvier	Assemblée Générale / Galette du Club Détente (Maison Asso)
Jeudi 14 Janvier	Galette des rois Gymnastiques Volontaire (Salle des fêtes)
Samedi 6 Février	Concours de belote Club Détente (Salle Annexe)
Samedi 6 Février ou dimanche 7 Février	Thé Dansant Médaillés du Travail (Salle des fêtes)
Samedi 13 Février ou dimanche 14 Février	Loto Association Club Fléchette (Salle des fêtes)
Samedi 13 Mars	Fête de la St Patrick CCPL (Salle des fêtes)
Samedi 20 Mars	Repas Gymnastique Volontaire (Salle Annexe)
Samedi 27 Mars et dimanche 28 Mars :	Challenge Karaté (Salle des fêtes)
Samedi 3 Avril :	Parcours du Cœur Gymnastique Volontaire (Place Jean Jaurès)
Lundi 5 Avril	Chasse aux œufs de Pâques Esquerdes Loisirs (Bois de Confosse)
Dimanche 25 Avril	Souvenir des Déportés (Place Jean Jaurès) Repas des Aînés (Salle des fêtes)
Samedi 1er Mai	Fête du Travail

Samedi 1er Mai	Tournoi Foot U10-U11-Débutants
Samedi 8 Mai	Cérémonie du 8 mai – Armistice 1945 – Remise de Médailles
Samedi 22 Mai	Revivre l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale (de 13h à 16h30)
Vendredi 18 Juin	Commémoration Appel du Général de Gaulle
Lundi 21 Juin	Fête de la Musique (Salle Annexe)
Jeudi 24 Juin	Goûter de clôture Gymnastique Volontaire
Mardi 13 Juillet	Feu d'artifice
Mercredi 14 Juillet	Fête Nationale
Mercredi 14 Juillet	Repas Anciens Combattants
Samedi 31 Juillet	Fête de clôture du Centre de Loisirs (Salle des fêtes (2))
Samedi 28 Août	Brocante de la Ducasse Esquerdes Loisirs (Rue du Pont neuf & Eglise)
Dimanche 29 Août	Ducasse
Lundi 30 Août	Réception Ducasse
Mardi 31 Août	Distribution de tickets de manège aux enfants (Ecole Primaire)
Jeudi 2 Sept	Rentrée Scolaire
Samedi 4 Sept	Salon des Associations (Maison Asso)
Mardi 7 Sept	Inscription et Reprise du Karaté

Mardi 7 Sept	Reprise des cours de Gymnastique Douce
Mercredi 8 Sept	Reprise du Football
Jeudi 9 Sept	Reprise des cours de Gymnastique d'Entretien
Vendredi 10 Sept	Reprise des répétitions de l'Harmonie de l' Aa
Jeudi 7 Octobre	Assemblée Générale Gymnastique Volontaire (Salle des fêtes)
Samedi 6 Nov	Brocante aux Jouets Esquerdes Loisirs (Salle des fêtes (2))
Dimanche 7 Nov	Loto Esquerdes Loisirs (Salle des fêtes)
Jeudi 11 Nov	Cérémonie du 11 Novembre – Armistice 1945 – Remise des Médailles
Dimanche 21 Nov	Fête de la Sainte Cécile Harmonie de l'Aa
Samedi 27 Nov	Loto A.S.E (Salle des fêtes)
Dimanche 5 Déc	Marché de Noël Aide à la Parentalité (Salle des fêtes)
Samedi 11 Déc	Concert de Noël de l'Harmonie de l'Aa
Vendredi 17 Déc	Noël du Karaté (Salle de la Carbonnerie)
Dimanche 19 Déc	Arbre de Noël de la Commune (Salle des fêtes)
Vendredi 24 Déc	Ballade du Père Noël Esquerdes Loisirs (dans les rues)

*sous réserve des conditions sanitaires

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 2020

Avec la participation de l'harmonie l'Aa d'Esquerdes et la section locale des anciens combattants.

Le 14 juillet 2020 dernier, nous étions nombreux à nous rassembler pour commémorer notre fête nationale.

Cette commémoration a été l'occasion pour la nouvelle association, l'Harmonie l'AA d'Esquerdes, de nous présenter de nouveaux "morceaux". Nous les remercions vivement pour leur présence et le travail accompli.

Dans ce contexte de crise sanitaire, de nombreux moyens ont été mis en place afin de divertir tous les enfants dans le respect des règles sanitaires.

L'accueil de loisirs 2020 a été possible grâce à l'investissement de chacun et nous tenons à remercier toutes les équipes qui sont intervenues au cours de ce mois et qui ont permis le bon déroulement du centre.

Nous tenons à remercier en particulier les animateurs qui ont su s'adapter aux contraintes sanitaires et qui ont effectué les garderies bénévolement afin de conserver l'emploi de la totalité de l'équipe d'animation. Nos animateurs ont fait preuve d'une belle solidarité qu'il faut souligner.

CENTRE DE LOISIRS D'ESQUERDES 2020

C'est les vacances !

Jeux, Piscine, Laby parc, Grange nature, Bal parc, Equitation, Dennlys parc et un tas d'autres activités !

29-30-31 août 2020

DUCASSE

Concert

Découverte des nouveaux morceaux

Animation

Retour en enfance avec Marcus et Chase

Maisons fleuries

Remise des prix et réception champêtre autour d' un petit verre de l'amitié

Feu d'artifices

Tout en couleur

MERCI

à la commission des fêtes,

l'Harmonie l'AA d'Esquerdes,

l'Association des Colombophiles de Wizernes et Lumbres,

Esquerdes Loisirs,

aux forains,

aux Esquerdois, Esquerdoises

pour votre présence...

Rentrée 2020 -2021

C'EST LA RENTREE...

Ce début d'année scolaire comme au printemps dernier est marqué par la présence du virus Covid-19.

De nombreuses mesures sanitaires sont prises quant à l'accueil des enfants à l'école afin d'éviter la propagation du virus et maintenir une structure éducative ouverte.

C'est pourquoi, nous vous demandons un maximum de vigilance et de respect des gestes barrières aux abords des écoles.

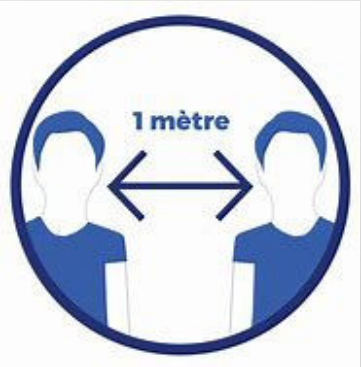

MADAME, MONSIEUR,

Vu la situation sanitaire actuelle et l'obligation du port du masque à partir de bans dans les écoles, nous sommes heureux d'offrir ce masque a chaque enfant de la commune.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

dernièrement ...

Les élèves de l'école primaire Pierre Brossolette se sont vus offrir par la Municipalité, des masques.

CÉRÉMONIE DU

11 NOVEMBRE 2020

En présence de la section locale des anciens combattants.

Malgré le contexte actuel, ce mercredi 11 novembre 2020, nous nous sommes rassemblés afin de rendre hommage à nos disparus.

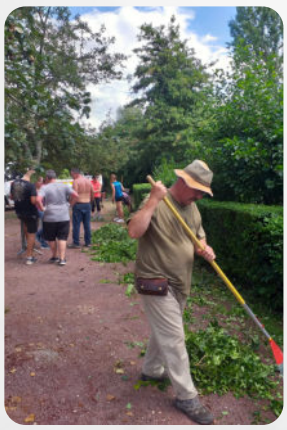

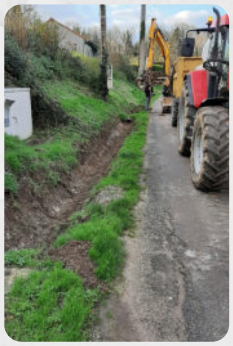

Retour en image
sur les travaux...

Les boites à bonheur !

Lumbres

Le CCAS et la ville de Lumbres organisent l'opération

« La boîte à petits bonheurs »

Offrez une boîte remplie de surprises aux enfants des

En quoi ça consiste…

L'idée est d'apporter un peu de chaleur humaine, de soutien, de réconfort pendant les fêtes de fin d'année en offrant une boîte à chaussures remplie de petites attentions aux enfants moins chanceux.

Ces boîtes sont constituées par tout un chacun. Elles seront déposées à la mairie de Lumbres ou dans vos mairies respectives, puis seront offertes aux enfants des bénéficiaires des Restaurants du Cœur pour Noël.

Le mode d'emploi de la boîte…

1. Prenez une belle boite à chaussures vide
2. Remplissez de petits objets, de denrées NON PÉRISSABLES et de divers petits cadeaux :
   Exemples : bonbons, biscuits sucrés ou salés, gants, bonnets, chaussettes, écharpes, baumes à lèvres, échantillons de parfums, stylos, livres, jeux de cartes, peluches, jouets etc…
   Pas de denrées périssables, d'objets tranchants, d'objets cassés ou très usagés
3. Ajoutez une petite carte de vœux ou un petit mot pour l'enfant qui ouvrira la boite
4. Emballez la boîte comme un cadeau de Noël (boîte et couvercle séparés)
5. Indiquez impérativement **sur la boîte** si elle est destinée à une fille ou un garçon, en précisant la tranche d'âge (de 0 à 1 an / 1 an à 4 ans / 5 ans à 8 ans / 9 ans à 12 ans/ 13 ans à 15 ans)
6. Déposez votre boîte dans votre mairie avant le 10 décembre 2020 dernier délai, pour une distribution au sein des Restaurants du cœur le jeudi 17 décembre.
7. Souriez ! Votre boîte sera offerte à un enfant qui n'aura pas le même Noël que vous.

On compte sur vous.

Merci à tous pour votre générosité !

IPNS

Nous tenons à **remercier** et à **féliciter** toutes les personnes qui ont participé à l'opération des boîtes à petits bonheurs au profit des restos du coeur !

Merci à vous tous pour votre solidarité !!!

LE 24/12/2020

Ballade du pére-nöel !

Merci à l'association ***Esquerdes Loisirs***

NOEL 2020 // DÉCEMBRE 2020

LA MUNICIPALITÉ EST VENUE DISTRIBUER LES CADEAUX DU PÉRE NOEL AUX ENFANTS DU VILLAGE

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Faire Revivre L'Histoire

2021

Blendecques

21-22-23 mai

Camp-Défilés-Convois

Bal

Feu d'artifice

Région Hauts-de-France

Pas de Calais Le Département

CAPSO

APphoto

https://www.facebook.com/faire.revivre.histoire/

Un convoi de véhicules militaires doit s'arrêter dans la Commune pour une commémoration le samedi 22 mai 2021. L'organisateur de cette manifestation, recherche des signaleurs pour le **samedi 22 mai 2021 de 13h à 16h30**.

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie.
Nom, Prénom, date de naissance, n°du permis de conduire.

Quelques extraits du programme.....

Esquerdes a son appli !

Ma mairie en poche.
Par telmedia

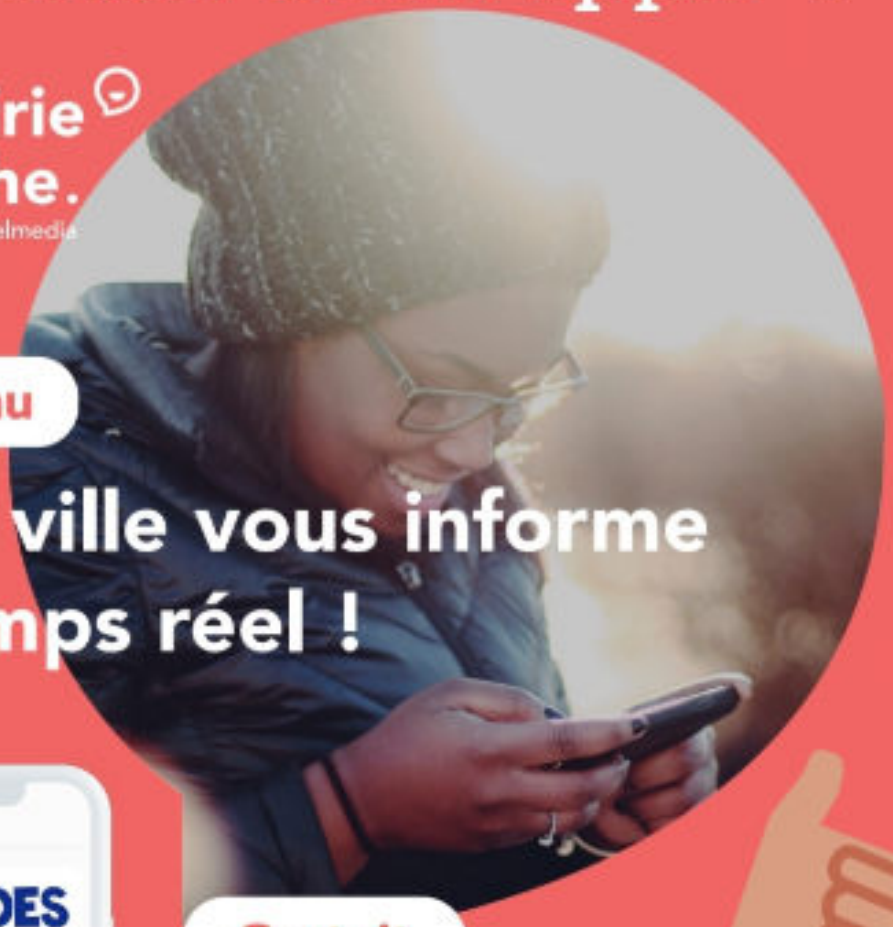

Nouveau

Votre ville vous informe en temps réel !

Gratuit

Recevez informations et alertes directement sur votre téléphone grâce à l'application **Ma mairie en poche.**

Téléchargez gratuitement sur

N'hésitez pas à partager...

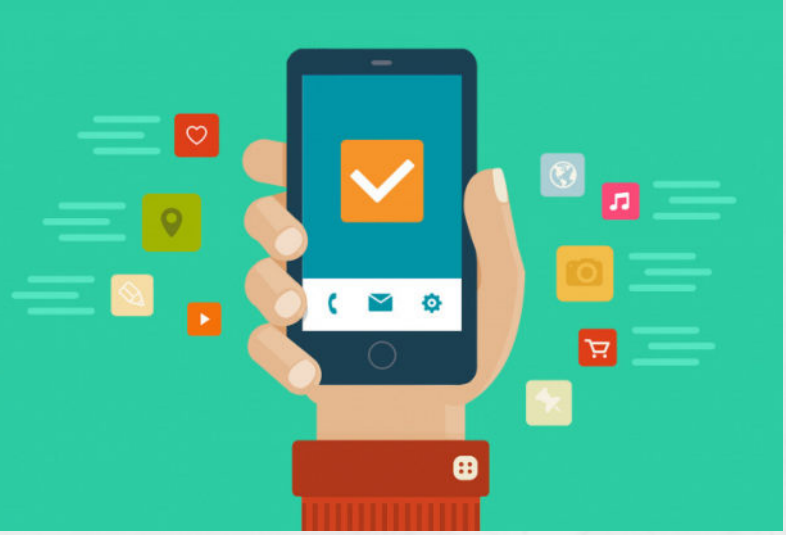

MMEP // MAMAIRIEENPOCHE

Esquerdes à son appli!

NOTIFICATIONS

- Informations COVID
- Notification d'événements
- Informations diverses concernant notre village, alertes, fêtes, rappel de dates clés...
- Plus encore, de nouvelles fonctions disponibles début 2021...

En attendant n'hésitez plus, téléchargez là depuis votre smartphone, elle est **gratuite!**

Note site internet sera disponible début 2021

- infos/ photos
- calendrier
- Comptes rendus
- Newletters

ESQUERDES 2021...